

Conditions Générales d'Utilisation BEE

Version en vigueur – Février 2019



PREAMBULE

Le site <http://bee.citeo.com/> (ci-après dénommée la « Plateforme ») est édité par Citeo, société anonyme au capital de 499 444,50 euros, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 388 380 073, dont le siège social est 50 boulevard Haussmann 75009 Paris, France.

Les présentes conditions générales d'utilisation régissent l'utilisation de la Plateforme et nécessitent une acceptation expresse préalablement à toute utilisation de la Plateforme.

L'Utilisateur peut utiliser la Plateforme après avoir coché la case « Je déclare avoir pris connaissance des CGU et les avoir acceptées. », située en bas de l'écran de création du compte utilisateur.

Article 1. Définitions

Plateforme : désigne le site <http://bee.citeo.com/> permettant d'accéder à l'outil BEE (Bilan Environnemental des Emballages) dont l'objectif est d'apporter une aide lors de l'évaluation des projets d'éco-conception des emballages, à savoir l'intégration des aspects environnementaux dans la (re)conception d'emballages.

BEE permet d'étudier et de comparer différents systèmes d'emballages suivant leur impact environnemental grâce à plusieurs indicateurs :

- les émissions de gaz à effets de serre ;
- la consommation d'eau ;
- l'épuisement de ressources non renouvelables ;
- la production de déchets d'emballages non valorisés ;
- le poids ;
- le taux de recyclage.

Comme dans tout exercice de quantification d'impacts environnementaux, les résultats obtenus comportent une marge d'incertitude liée, entre autres, à la qualité des données de référence disponibles, aux conventions de calcul en vigueur, à la qualité des données saisies par l'Utilisateur et plus généralement à l'état actuel des connaissances dans un domaine scientifique en évolution rapide. Les résultats en valeurs absolues données par l'outil BEE restent donc des estimations, et l'Utilisateur devra en tenir compte.

BEE inclut un rapport méthodologique présentant l'ensemble des données et choix méthodologiques sous-jacents à l'évaluation faite dans BEE.

CGU : désigne les présentes qui ont pour objet de définir les conditions et les modalités selon lesquelles l'Utilisateur accède à la Plateforme.

Utilisateur(s) : désigne toute personne ayant accepté les CGU et utilisant la Plateforme.

Article 2. ACCEPTATION ET MODIFICATION DES CGU

2.1 Acceptation des CGU

Seules la reconnaissance et l'acceptation préalables des CGU permettent l'accès à la Plateforme.

L'Utilisateur déclare avoir pris connaissance des CGU et les avoir expressément acceptés.

L'Utilisateur qui utilise la Plateforme en tant que mandataire ou préposé d'une personne morale est réputé agir au nom et pour le compte de cette personne morale. L'acceptation des

CGU par cet Utilisateur est réputée faite au nom de cette personne morale qui est donc soumise aux CGU.

2.2 Durée des CGU

Les CGU sont conclues pour une durée indéterminée à compter de leur acceptation.

2.3 Modification des CGU

Les Editeurs se réservent le droit à tout moment de modifier les CGU, sans préavis ni avertissement.

Il appartient à l'Utilisateur de consulter régulièrement la Plateforme pour se tenir au courant des termes et conditions en vigueur. Les nouvelles CGU entrent en vigueur à compter de leur date de publication la Plateforme.

Toute modification des CGU engage et implique l'acceptation de l'Utilisateur, avec effet immédiat. L'Utilisateur qui n'accepterait pas les nouvelles CGU, devra (i) le notifier par écrit à Citeo (ii) cesser d'utiliser la Plateforme à compter de l'envoi de cette notification.

Article 3. Conditions d'accès et disponibilité de BEE

3.1 Accès à la Plateforme

L'accès à la Plateforme est réservé aux Utilisateurs, qui doivent pour pouvoir y accéder, entrer un nom d'Utilisateur, le nom de l'entreprise en cas d'utilisation pour le compte d'une personne morale, le numéro d'adhérent si l'Utilisateur appartient à une entreprise adhérente à Citeo, une adresse électronique et un mot de passe qu'ils auront obtenu lors de leur inscription.

L'accès à la Plateforme est gratuit.

L'Utilisateur est seul responsable de la gestion, de la conservation et des conséquences de l'utilisation de son nom d'Utilisateur et de son mot de passe pour accéder à la Plateforme. Il appartient à l'Utilisateur de prendre les précautions nécessaires pour éviter leur utilisation frauduleuse. Citeo ne peut en aucun cas être tenu responsable d'une telle utilisation et des conséquences en découlant.

3.2 Disponibilité de la Plateforme

L'accès la Plateforme est ouvert 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Citeo fait ses meilleurs efforts pour assurer l'accessibilité continue de la Plateforme et le bon fonctionnement de celle-ci. Les Utilisateurs sont informés que la Plateforme pourra être suspendue sans préavis pour opérations de maintenance et de mises à jour des données nécessaires au bon fonctionnement de la Plateforme.

Citeo ne saurait cependant garantir que le fonctionnement de la Plateforme sera ininterrompu, continu et/ou exempt de toute erreur et ne pourra donc être tenue responsable en cas d'indisponibilité de la Plateforme, pour quelle que cause que ce soit. Citeo fera ses meilleurs efforts pour que la Plateforme soit à nouveau disponible dans un délai raisonnable.

Article 4. Modalités de la licence d'utilisation de la Plateforme

La Plateforme est la propriété matérielle et intellectuelle de Citeo. La Plateforme inclut des bases de données qui sont la propriété de tiers et qui peuvent être exploités par Citeo.

Citeo, qui dispos des droits pour ce faire, accorde à l'Utilisateur une licence d'utilisation gratuite et non exclusive.

La présente licence est personnelle et ne pourra en aucun cas être cédée, transférée ou transmise à un tiers, à quelque titre que ce soit, directement ou indirectement, totalement ou partiellement, à titre onéreux ou gratuit, ni être considérée comme un des éléments d'actifs de l'Utilisateur. Elle est consentie pour une durée indéterminée, et pour le monde entier.

Bien que la licence soit consentie pour le monde entier, les données mobilisées par la Plateforme sont spécifiques au seul contexte français, notamment s'agissant des données concernant la fin de vie des emballages. Aussi, il appartiendra à l'Utilisateur d'adapter le cas échéant les résultats obtenus avec la Plateforme à son propre contexte.

La licence est consentie pour un usage interne ou externe avec comme unique objectif l'apport d'une aide dans le cadre de l'évaluation de projets d'éco-conception, réels ou simulés, et sous réserve du respect des conditions décrites à l'article 5 en cas d'usage externe des résultats issus de la Plateforme.

La Plateforme ne concernant que l'emballage, l'Utilisateur reconnaît que l'information délivrée reste partielle dans l'évaluation environnementale d'un couple produit-emballage. En conséquence, Citeo engage l'Utilisateur à ne pas utiliser la Plateforme dans le cadre d'une déclaration environnementale de produit.

L'Utilisateur est libre de ne plus utiliser la Plateforme à tout moment et sans nécessité d'en avvertir Citeo.

Article 5. Conditions spécifiques de la Plateforme en cas d'utilisation pour un usage public

Seuls les résultats issus de la Plateforme concernant des emballages mis sur le marché français peuvent faire l'objet d'une revue critique puis d'un usage public, selon les modalités détaillées ci-dessous.

Afin de permettre à l'Utilisateur ou la personne morale dont il est le préposé ou le mandataire, de faire un usage public de ses résultats issus de la Plateforme, celle-ci a fait l'objet d'une revue critique par des experts indépendants, conformément aux règles définies par les normes internationales ISO en matière d'Analyse de Cycle de Vie.

A compter de la réalisation de cette revue critique, la Plateforme pourra être utilisée pour un usage externe sous réserve des conditions suivantes :

Il appartient à l'Utilisateur ou la personne morale dont il est le préposé ou le mandataire, de soumettre les résultats obtenus avec ses propres données à une revue critique par des experts indépendants, conformément aux normes internationales ISO.

Dans ce cas, il lui appartient de constituer sous sa seule responsabilité une documentation propre à satisfaire ce processus de revue critique ; cette documentation pourra notamment rassembler :

- Le rapport méthodologique de la Plateforme incluant la revue critique de cette méthodologie ;
- Le mode de collecte et les hypothèses relatives aux données saisies par l'utilisateur dans la Plateforme ;
- Les données effectivement saisies dans la Plateforme et les résultats obtenus ;
- Les analyses de sensibilité effectuées afin de tester la robustesse des résultats ;
- L'interprétation des résultats et des analyses de sensibilité incluant les différentes limites des travaux.

En l'absence de revue critique par des experts indépendants, toute communication externe des résultats obtenus à partir de la Plateforme est strictement interdite. En tout état de cause,

Citeo ne saurait reconnaître toute communication externe sur les résultats issus de la Plateforme sans réalisation de revue critique dans les conditions susvisées, ni endosser une quelconque responsabilité à ce titre.

Par ailleurs, dans l'hypothèse d'une communication comparative de résultats, celle-ci ne pourra concerner que des démarches d'éco-conception à iso-fonctionnalité et iso-matériau.

Article 6. Utilisation des projets modèles

La Plateforme intègre des exemples de projets déjà modélisés qui visent à aider l'Utilisateur à structurer au mieux son propre projet, ou encore à vérifier les ordres de grandeurs des résultats obtenus. Ces projets permettent également de tester les impacts d'actions d'éco-conception sur le résultat global, avant le développement du propre projet de l'Utilisateur.

L'Utilisateur reconnaît que ces modèles sont uniquement illustratifs et ne représentent en aucun cas une valeur de référence d'un emballage moyen ou d'un emballage éco-conçu

En conséquence, l'Utilisateur s'engage à ne pas faire de communication comparative de ces modèles avec son propre projet.

Article 7. Fermeture temporaire ou permanent de l'accès à la Plateforme

En cas de violation des stipulations des CGU, Citeo pourra immédiatement, de façon temporaire ou permanente, fermer l'accès de l'Utilisateur contrevenant, et ce, sans préavis ni indemnité.

En cas de problème de sécurité, Citeo pourra immédiatement, de façon temporaire, fermer l'accès de l'Utilisateur à l'origine de ce problème, et ce, sans préavis ni indemnité. L'accès de l'Utilisateur pourra être réactivé par Citeo une fois ce problème de sécurité réglé définitivement.

Citeo se réserve le droit d'exercer toute action conforme à la préservation de leurs intérêts à l'encontre de l'Utilisateur à l'origine d'une violation des CGU ou d'un problème de sécurité.

Article 8. Modification/Evolution de la Plateforme

Citeo pourra apporter à tout moment toutes les améliorations, modifications et/ou évolutions à la Plateforme. En effet, la nature de la Plateforme (outil web) et sa flexibilité (anticipation des éventuels paramètres susceptibles d'évoluer dans le futur) permet des mises à jour fréquentes (au moins annuelles).

Chaque mise à jour fera l'objet d'une nouvelle version et d'une information sur la Plateforme.

Article 9. Données à caractère personnel

Citeo respecte la vie privée des Utilisateurs et se conforme strictement à la réglementation en vigueur sur la protection des données personnelles.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, les Utilisateurs sont informés que

Citeo met en œuvre plusieurs traitements de données à caractère personnel les concernant.

9.1 Les traitements mis en œuvres par Citeo

L'accès à la Plateforme – Pour accéder à la Plateforme, l'Utilisateur doit renseigner un certain nombre d'informations, notamment son nom, son prénom et adresse mail.

Ces données sont nécessaires à Citeo afin d'identifier l'Utilisateur pour lui créer un compte

personnalisé, accéder aux fonctionnalités de la Plateforme et l'informer des modifications apportées à celle-ci. Ce traitement repose sur l'intérêt légitime de Citeo de proposer ses services, en assurer le fonctionnement et les améliorer pour répondre aux besoins des Utilisateurs.

Les données à caractère personnel communiquées par l'Utilisateur sont destinées aux seules personnes habilitées de Citeo ainsi qu'aux prestataires techniques chargés de la Plateforme.

Ces informations sont conservées pendant la durée de la licence d'utilisation de la Plateforme ou jusqu'à la demande de suppression du compte utilisateur.

L'utilisation des métadonnées – Citeo justifie d'un intérêt légitime à traiter les données de connexion des Utilisateurs, comme l'adresse IP, le type et les paramètres du navigateur, la date et l'heure des connexions, lors de leurs interactions avec la Plateforme afin de :

- Comprendre la façon dont la Plateforme est utilisée afin d'en assurer et d'en améliorer les performances ;
- Déceler, éviter ou traiter des activités frauduleuses, des abus, des atteintes à la sécurité ou tout problème d'ordre technique rencontré par nos services.

Les données à caractère personnel communiquées par l'Utilisateur sont destinées aux seules personnes habilitées de Citeo ainsi qu'aux prestataires techniques chargés de la Plateforme.

Ces informations ne sont pas conservées au-delà de 13 mois.

9.2 L'exercice des droits des Utilisateurs

Conformément à la réglementation, l'Utilisateur dispose d'un droit d'interrogation, d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition et de portabilité relativement à l'ensemble de ses données ainsi que du droit de formuler des directives spécifiques et générales concernant la conservation, l'effacement et la communication de ses données post-mortem.

L'Utilisateur a le droit de s'opposer, à tout moment, au traitement de ses données à caractère personnel. Les données ne seront plus traitées par Citeo à moins qu'il existe des motifs légitimes et impérieux prévalant sur les intérêts et les droits et libertés de l'Utilisateur, ou pour la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice.

Ces droits peuvent être exercés auprès du délégué à la protection des données de Citeo par courrier électronique à dpd@citeo.com ou par courrier à l'adresse suivante : Citeo – Délégué à la protection des données, 50 boulevard Haussmann, 75009 Paris, accompagné d'une copie d'un titre d'identité signé.

Les Utilisateurs sont également informés qu'ils peuvent, en cas de litige, saisir la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

Article 10. Autres données

Citeo n'a aucun accès aux données/informations entrées dans la Plateforme par l'Utilisateur ni aux résultats issus de l'utilisation de la Plateforme.

Article 11. Propriété intellectuelle

11.1 La Plateforme

La Plateforme et l'ensemble des éléments la composant sont protégés au titre de la propriété intellectuelle.

La Plateforme et l'ensemble de ses éléments sont la propriété de Citeo ou de tiers ayant autorisé Citeo à les utiliser et/ou exploiter.

Toute exploitation non autorisée de la Plateforme ou toute exploitation non-conforme aux présentes CGU est constitutive d'actes de contrefaçon de droit d'auteur et/ou droit des signes distinctifs et engage la responsabilité pénale et civile de l'Utilisateur sur le fondement de la contrefaçon.

La Plateforme peut contenir des mentions sur les droits d'auteur/de propriété de Citeo, de ses concédants de licence et/ou partenaires. L'Utilisateur s'interdit d'altérer, de modifier, de masquer ou de retirer ces mentions.

11.2. Autorisation d'utilisation du logo/ de la marque de l'Utilisateur

L'Utilisateur autorise Citeo à utiliser, reproduire et représenter à des fins de communication interne et externe sur l'utilisation de la Plateforme, le logo/la marque de l'Utilisateur, notamment sur la page d'accueil du sites internet <http://bee.citeo.com/>.

La présente autorisation est donnée à titre gratuit, pour une exploitation en France et à l'étranger dans le cas d'une exploitation sur Internet, à des fins non commerciales; à compter de la transmission à Citeo dudit logo/ de ladite marque et pour une durée de cinq (5) ans à compter de cette transmission ; sur tous supports actuels ou futurs d'exploitation (support papier, magnétique et numérique tel que CD, DVD, vidéo, Internet, etc.) et en tous formats ; et par tous procédés et pour tous modes d'exploitation (sauf diffusion cinématographique) : télédiffusion sous toutes ses formes, y compris diffusion télévisuelle, projections lors de manifestations publiques ou événementielles, diffusion télématique, sites Intranet ou Internet de Citeo.

Article 12. Responsabilités

12.1 Responsabilités de Citeo

Citeo s'engage à mettre à disposition une Plateforme conforme aux principes déterminés dans le guide d'utilisation et le rapport méthodologique.

Citeo sera dès lors responsables des seuls dommages matériels directs prouvés par l'Utilisateur et résultant d'une non-conformité de la Plateforme aux principes présentés dans le guide d'utilisation et le rapport méthodologique.

Citeo ne saurait être tenu responsable, notamment :

- D'une utilisation de la Plateforme non conforme aux CGU ou à la Loi ;
- D'erreurs de l'Utilisateur tel que l'entrée de données fausses ou erronées ;
- De dommages matériels et/ou immatériels directs et/ou indirects résultant de l'utilisation de la Plateforme (bug, erreur, absence de disponibilité des fonctionnalités, virus, intrusion, panne et/ou problèmes d'ordre technique concernant le matériel de l'Utilisateur, ses programmes, ses logiciels et/ou son réseau Internet, perte partielle ou totale des données et résultats etc.) ; Par "dommages indirects", il faut notamment entendre : gain manqué, préjudice financier, perte de clientèle, perte de chiffres d'affaires ou de bénéfice, perte d'image de marque, inexactitude, corruption ou perte de fichiers, de données ou de programmes informatiques quelconques. Est assimilée à un préjudice indirect, et en conséquence n'ouvre pas droit à réparation, toute action dirigée contre l'Utilisateur par un tiers ;
- Au titre de toute communication publique réalisée par l'Utilisateur en l'absence de revue critique préalable ;
- De faits résultant d'un évènement de force majeure, telle qu'elle est définie par la

jurisprudence des tribunaux français.

12.2 Responsabilités de l'Utilisateur

L'Utilisateur reconnaît utiliser la Plateforme sous sa responsabilité exclusive. A ce titre, l'Utilisateur doit vérifier l'exactitude des informations et données entrées dans la Plateforme.

Il est rappelé que Citeo n'a aucun accès aux données/informations entrées dans la Plateforme par l'Utilisateur ni aux résultats issus de l'utilisation de la Plateforme.

Il incombe à l'Utilisateur, qui assure seul l'utilisation de la Plateforme, de vérifier la pertinence et la cohérence des résultats obtenus.

L'utilisation de ces résultats et toutes décisions prises sur la foi des résultats effectués à l'aide de la Plateforme seront de la seule et unique responsabilité de l'Utilisateur.

L'Utilisateur est également seul responsable de la compatibilité de son matériel, de ses programmes et de ses logiciels ou de son réseau Internet avec la Plateforme qui est prévue pour fonctionner avec les logiciels Internet Explorer à partir de la version 8 et les versions récentes des logiciels Opera, Safari, Chrome et Firefox.

Par ailleurs, en acceptant les termes de la licence, l'Utilisateur s'interdit expressément de porter atteinte aux intérêts légitimes de Citeo ou de ses concédants de licences et/ou partenaires. En conséquence, il s'interdit tout type d'usage non explicitement prévu par la loi ou non autorisé expressément par les CGU, et notamment, de modifier ou d'adapter la Plateforme, d'extraire les bases de données qui y sont contenues, etc.

Citeo se réserve le droit de suspendre ou clore le compte d'un Utilisateur qui enfreindrait les présentes CGU, voire d'engager sa responsabilité.

Article 13. Retrait de la Plateforme

Citeo pourra procéder au retrait de la Plateforme en cas (i) d'obsolescence ou d'inadaptation de la Plateforme (ii) de décision d'abandon de son exploitation pour toute autre raison que ce soit. La fin de la licence d'utilisation sera notifiée aux Utilisateurs par messagerie électronique et fera également l'objet d'une information sur la Plateforme. Chaque Utilisateur devra cesser l'utilisation de la Plateforme dès la réception du message électronique ou à défaut de réception dudit message dès connaissance prise de l'information sur la Plateforme. En tout état de cause, toute utilisation de la Plateforme au-delà d'un délai de quatre (4) mois à compter de la mise en ligne de l'information sera strictement interdite sous peine de s'exposer au délit de contrefaçon. Ce retrait n'ouvrira aucun droit à dommages et intérêts pour les Utilisateurs.

Article 14. Loi applicable/Résolution amiable des litiges/Juridiction compétente

Les CGU sont soumises aux dispositions de la Loi Française.

Toute utilisation de la Plateforme est réputée être intervenue sur le territoire français.

En cas de litige lié à l'interprétation, la validité ou l'exécution des CGU, une solution amiable sera recherchée en priorité. À défaut d'une telle solution dans le délai de trente (30) jours à compter de la demande écrite de la partie la plus diligente, le différend sera de la compétence exclusive des tribunaux de Paris, qu'il y ait ou non pluralité de défendeurs ou appel en garantie.